



Qui sommes-nous ?

La société CLIMAIR s.p.r.l., créée en 1997, est spécialisée dans le montage, l'entretien et le dépannage d'installations de climatisation de confort, de chauffage, de ventilation et d'épuration d'air. Située à Vezen dans un bâtiment semi-commercial de 600 m², la société occupe une dizaine de personnes. Une salle d'exposition permet de visualiser et d'essayer les modèles présentés. Nos bureaux sont climatisés afin de présenter notre savoir-faire à notre clientèle. Alors, que vous ayez envie de chaleur ou de fraîcheur...nous sommes là pour répondre à vos besoins.

**CONTACTEZ-NOUS
SANS TARDER**



CLIMATISATION		CHAUFFAGE
Clim/air sprl		
Rue de Bellaire, 469a	Tél. : 081/58.81.31	
5300 VEZIN	Fax : 081/58.29.29	
Http/www.climair.be	E-mail : infos@climair.be	

CLIMATISATION

CAVE A VIN

CAVE A CIGARES

LOCAL HYGIENIQUE

POMPES FUNEBRES

LOCAUX POU BELLES

MAGASIN DE FLEURS



Regardez vite à
l'intérieur.

SX SP

Split-Système

Allège ou Plafonnier

Basse Température

Ambiante 12°- 18°C

Airwell
Air conditioning



Propreté

Bien-être

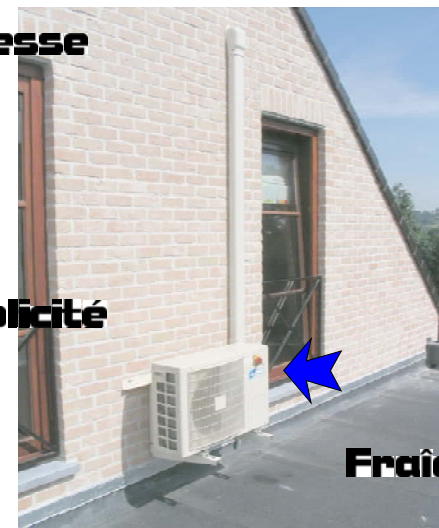
Silence

Santé

Souplesse

Simplicité

Fraîcheur



Economie



L'unité intérieure,
esthétique et
silencieuse

SX/SP

L'unité extérieure,
compacte et discrète



Commande murale



Modèle	Puissance Watt Frigorifique	Puissance absorbée en Watt	Niveaux sonores (GV/MV/PV) Db (A)	Surface climatisée selon ISO 5151 *	Protection générale 230V/1	Prix HTVA "Placé" **
SX/SP 12	1850	1310	38/35/33	12 m ²	10 A	2.450 €
SX/SP 15	2070	1700	41/38/34	15 m ²	10 A	2.550 €
SX/SP 18	3100	2110	42/38/35	20 m ²	16 A	2.650 €
SX/SP 24	4390	2640	47/44/40	30 m ²	20 A	3.050 €
SX/SP 30	5550	3410	50/47/43	40 m ²	20 A	3.350 €

Prix valables jusqu'au 31 décembre 2008

* Selon la norme ISO 5151 soit une température ambiante de 27°C / 19°C humide pour une température extérieure de 35°C / 24°C humide.

** Le prix comprend la fourniture de 5 m de liaisons frigorifique isolées, 3 m de tube d'évacuation diam. 16 mm, 2 m de goulotte blanche 60 x 60 mm et le support mural de l'unité extérieure la main d'œuvre pour la pose et la mise en service de l'installation par nos soins. Le taux de TVA applicable est de 21% ou de 6% pour un bâtiment de + de 5 ans à usage

Garantie 1 AN sur les pièces, la main-d'œuvre et le déplacement.
Garantie Omnium de 3 ANS si vous souscrivez à notre contrat d'entretien annuel (182 € H.T.V.A./an)